Journal du

Relais Petite Enfance

CHAUNY - TERGNIER - LA FERE
Communauté d'Agglomération

RPE
Relais Petite Enfance

Numéro 38
Septembre 2025 à Février 2026

Sommaire

Sommaire ..... page 1
Où nous contacter ? ..... page 2
Le planning des activités ..... pages 3 et 4
L'attestation d'honorabilité ..... pages 5
Les bienfaits de la lecture
chez les tout-petits ..... pages 6 et 7
La CMG évolue ..... page 8
Les consignes positives ..... pages 9 et 10
Les temps forts de l'année page 11
C'est l'heure de la recette ! ..... page 12
Idée de bricolage ..... page 13
Quelques références ..... page 14

La fête de Noël !

Bloquez la date !

La fête de Noël, c'est le :

Samedi 13 décembre !

Surveillez votre boîte mail
les invitations arrivent
à la mi-novembre.

Page Facebook du RPE
RPE La Fere

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

IPNS

Où nous contacter ?

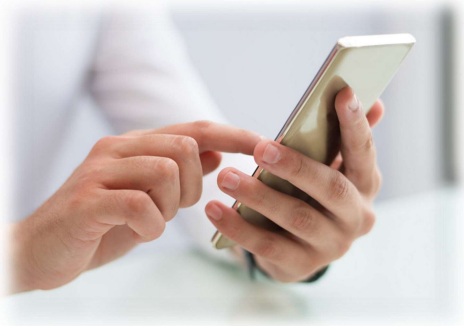

PERMANENCES TELEPHONIQUES / RDV

au Pôle Enfance Jeunesse
1 Rue Saint Auban 02800 LA FERE

Lundi	13h45 à 17h15
Mardi	8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15
Mercredi	8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15
Jeudi	13h45 à 17h15
Vendredi	8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15

Téléphone : 03.23.38.42.20.
Mail : rpe@ctlf.fr

Cristelle et **Magalie** à votre écoute

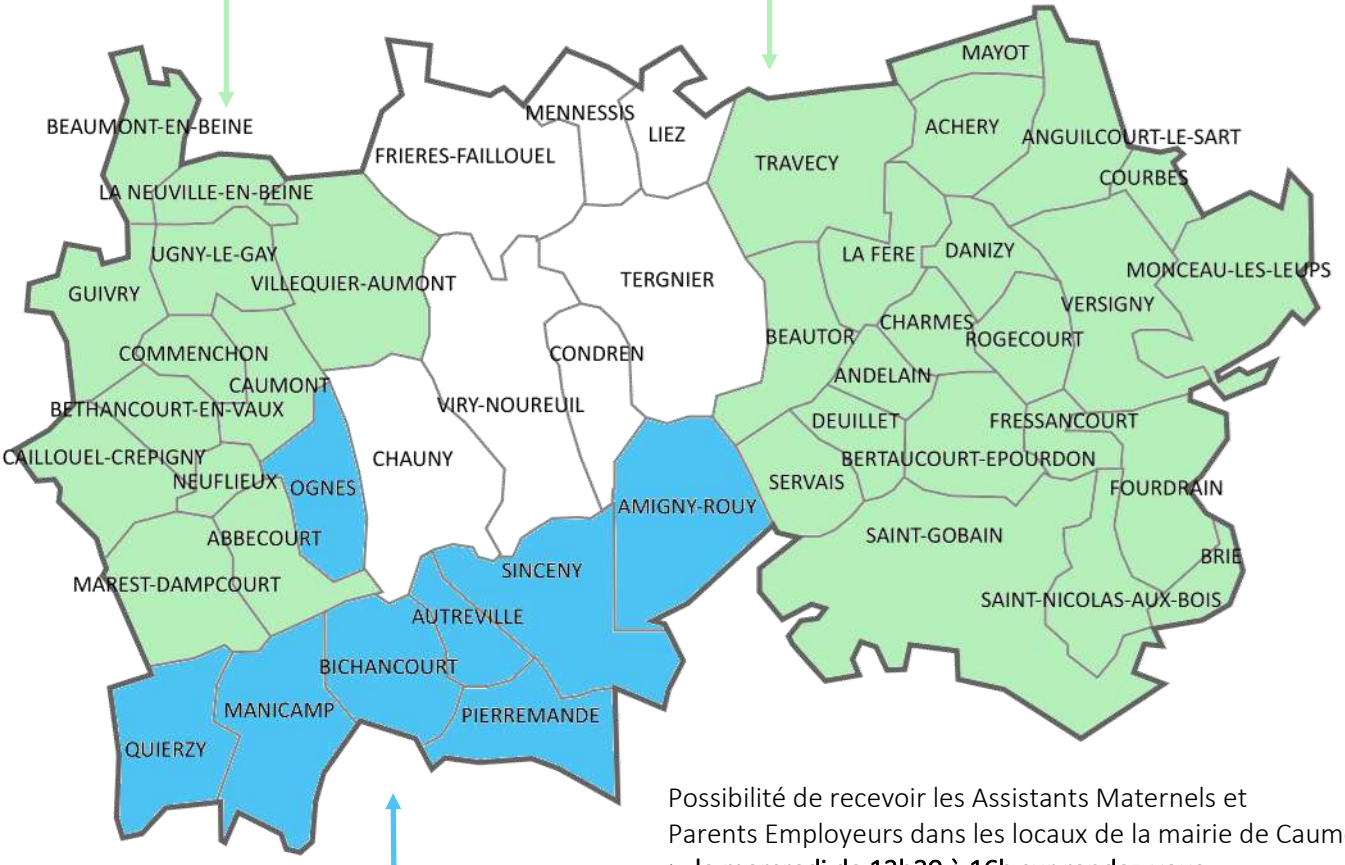

Possibilité de recevoir les Assistants Maternels et Parents Employeurs dans les locaux de la mairie de Caumont :
► **le mercredi de 13h30 à 16h sur rendez-vous.**

PERMANENCES TELEPHONIQUES / RDV

Dans les locaux du Service d'Aide à Domicile
16 Rue Albert Catalifaud 02800 La Fère

Lundi	13h45 à 17h15
Mardi	13h45 à 17h15
Jeudi	13h45 à 17h15
Vendredi	8h45 à 11h45 et 13h45 à 17h15

Téléphone : 03.23.38.42.20.
Mail : rpe@ctlf.fr

Barbara à votre écoute

ATELIERS D'EVEIL

(hors vacances scolaires)

Lundi et **jeudi** de 9h30 à 11h30
au Pôle Enfance Jeunesse de La Fère
(accueil à partir de 8h45)

► **Sur inscription** à partir de chaque vendredi (8h30) pour la semaine suivante.

Le planning Des activités

Les jours d'activités sont les suivants :

➜ **Lundi et jeudi matin**
au Pôle Enfance Jeunesse de La Fère
(sur inscription à partir du vendredi de la semaine précédente)

Septembre	
Jeudi 4	La manipulation de graines
Vendredi 5	Partenariat RPE/LAEP
Lundi 8	Le pinceau
Jeudi 11	
Lundi 15	Analyse des pratiques professionnelles
Jeudi 18	Mes initiales
Lundi 22	La pomme
Jeudi 25	
Lundi 29	L'escargot

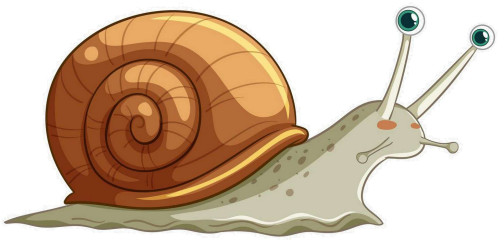

Octobre	
Jeudi 2	L'escargot
Vendredi 3	Partenariat RPE/LAEP
Lundi 6	La chasse d'Halloween
Jeudi 9	
Lundi 13	La semaine du goût
Jeudi 16	

Novembre	
Lundi 3	Le renard
Jeudi 6	
Vendredi 7	Partenariat RPE/LAEP
Lundi 10	La motricité
Jeudi 13	
Lundi 17	Analyse des pratiques professionnelles
Jeudi 20	Le sujet de Noël en carton
Jeudi 27	La décoration du sapin de Noël

Partenariat RPE/LAEP : Matinées à thème ouvertes aux Parents, Assistants Maternels et Enfants. (Thème communiqué en début de mois).
Analyse des pratiques : Matinées ouvertes aux Assistants Maternels, qui permettent l'échange et la réflexion sur les pratiques professionnelles, les difficultés rencontrées et les questionnements qui en résultent.

Décembre	
Lundi 1	Le sujet de Noël en papier mâché
Jeudi 4	
Lundi 8	Le flocon
Jeudi 11	
Samedi 13	La matinée récréative de Noël
Lundi 15	Le jeu libre
Jeudi 18	Le goûter de Noël + chants
Vendredi 19	Partenariat RPE/LAEP

Janvier	
Lundi 5	La galette des rois et le jeu libre
Jeudi 8	
Vendredi 9	Partenariat RPE/LAEP
Lundi 12	L'espace snoezelen
Jeudi 15	
Lundi 19	L'harfang d'hiver
Jeudi 22	
Lundi 26	L'ours polaire
Jeudi 29	

Février	
Lundi 2	Analyse des pratiques professionnelles
Jeudi 5	Le bonhomme de neige
Vendredi 6	Partenariat RPE/LAEP
Lundi 9	Tous en pyjama ! Lecture autour d'une crêpe
Jeudi 12	

Partenariat RPE/LAEP : Matinées à thème ouvertes aux Parents, Assistants Maternels et Enfants. (Thème communiqué en début de mois).
Analyse des pratiques : Matinées ouvertes aux Assistants Maternels, qui permettent l'échange et la réflexion sur les pratiques professionnelles, les difficultés rencontrées et les questionnements qui en résultent.

L'attestation d'honorabilité

GOUVERNEMENT

Accueil de jeunes enfants
et Protection de l'enfance

Professionnel ou bénévole :

Je dois présenter une attestation d'honorabilité

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, **tout professionnel ou bénévole qui intervient dans le cadre de la protection de l'enfance ou de l'accueil du jeune enfant doit présenter une attestation d'honorabilité** lors de l'embauche, d'une demande d'agrément ou d'une campagne de contrôle de l'employeur.

https://honorabilite.social.gouv.fr

L'AISNE
LE DÉPARTEMENT

Ensemble, protégeons
les plus vulnérables

Comment faire ma demande d'attestation d'honorabilité ?

1 Je me connecte sur **https://honorabilite.social.gouv.fr**
rubrique > j'ai besoin d'une attestation d'honorabilité

2 **Je fais ma demande d'attestation en quelques clics avec FranceConnect :**

- Je vérifie mes coordonnées pré-remplies
- Je complète les champs restants
- Je valide ma demande d'attestation d'honorabilité

3 **Je reçois les résultats**

- **Si je n'ai aucune condamnation** m'empêchant de travailler auprès de mineurs (sur mon casier judiciaire ou sur le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes - Fijaisv)
- **Si je suis concerné par des condamnations** empêchant d'exercer une activité auprès de mineurs (sur mon casier judiciaire sur le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes - Fijaisv)

- ✔ **Je reçois l'attestation d'honorabilité** sous 15 jours environ après avoir fait ma demande
- ✖ **Je n'obtiens pas d'attestation d'honorabilité** et je ne peux pas intervenir auprès d'enfants à domicile ni dans un lieu d'accueil du jeune enfant ou de la protection de l'enfance

Réalisation : Pôle communication DGCS / Janvier 2024

Attestation d'honorabilité

Qu'est-ce que c'est ?

L'attestation d'honorabilité est un document qui garantit qu'il n'y a pas de condamnation définitive qui vous empêche d'intervenir auprès de mineurs et porte à la connaissance de votre employeur l'absence ou l'existence de condamnation non définitive ou mise en examen inscrites au Fichier automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV).

Qui est concerné ?

- **Assistants maternels** et **assistants familiaux**
- **Professionnels et bénévoles** intervenant auprès d'enfants dans des établissements ou services médico-sociaux (MECS, Village d'enfants, lieux de vie et d'accueil, etc.), ou dans des établissements accueillant de jeunes enfants (crèches, micro-crèches, etc.)
- **Bénévoles intervenant dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance** (parrains, marraines ou mentors)

Si vous êtes assistant maternel ou familial :
les personnes de plus de 13 ans qui vivent à votre domicile (excepté les mineurs accueillis dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance) doivent également avoir cette attestation d'honorabilité lors de votre demande d'agrément et de son renouvellement.

Comment ça marche ?

La demande d'attestation d'honorabilité se fait en ligne : **https://honorabilite.social.gouv.fr**

- Vous la recevez environ **15 jours** après avoir fait votre demande
- Elle est **gratuite** et **valable 6 mois** à compter de la date de délivrance

Quand faut-il la présenter ?

Vous devez présenter votre attestation d'honorabilité (datée de moins de 6 mois), lors :

- De votre **embauche** : à votre employeur
- D'une **campagne de contrôle** organisée par votre employeur
- De votre **demande d'agrément** (si vous êtes assistant maternel ou familial) : auprès de votre conseil départemental

⚠ La présentation d'une fausse attestation est punie par la loi.

Les bienfaits de la lecture chez les tout-petits

La lecture ou la narration est une activité bénéfique voire essentielle pour le développement des enfants. Elle contribue à leur développement cognitif et au développement du langage. La lecture permet également aux enfants de se familiariser avec le monde qui les entoure, de mieux le comprendre, de traverser des périodes complexes et de développer leur imagination et leur capacité à se concentrer.

Le livre dans le développement du tout-petit : 5 raisons de lire avec bébé dès le plus jeune âge.

La lecture ou la narration est une activité profondément bénéfique – voire essentielle – pour le développement global du jeune enfant. Dès les premiers mois de vie, le bébé est sensible aux sons, aux intonations, aux visages et à la musicalité du langage. En partageant des lectures avec l'enfant, vous l'accompagnez dans une aventure multisensorielle et relationnelle, qui va bien au-delà des mots : vous nourrissez son cerveau, vous structurez ses repères, vous favorisez ses capacités attentionnelles et vous cultivez un lien affectif sécurisant.

Lire avec un tout petit, ce n'est pas simplement préparer l'apprentissage de la lecture, c'est construire une base solide pour son développement affectif, langagier, cognitif et social. Dans un monde de plus en plus visuel, rapide, interactif, le temps suspendu de la lecture permet à l'enfant de se poser, d'écouter, de comprendre… et de rêver.

1. Partager un moment de plaisir, de lien et de sécurité affective

La lecture est d'abord une rencontre : celle d'un adulte et d'un enfant autour d'un livre. Ce moment privilégié, ritualisé ou spontané, offre à l'enfant une attention exclusive, une présence rassurante et un espace émotionnel sécurisant. En se blottissant contre vous, en écoutant votre voix, en suivant votre regard, l'enfant renforce son sentiment de sécurité intérieure, si essentiel dans les premières années de vie.

Cette sécurité affective est le socle de tous les apprentissages. Lire ensemble, c'est aussi ritualiser un temps calme, symbolique et prévisible. L'enfant sait que ce moment lui est dédié, qu'il est attendu, qu'il a du sens. Il peut alors investir pleinement l'histoire, les émotions, les images, en toute confiance.

Les recherches en neurosciences affectives montrent que ces interactions bienveillantes, répétées et cohérentes sont à l'origine de la création de connexions neuronales durables, qui influencent à long terme la capacité à gérer ses émotions, à se concentrer et à établir des relations sociales saines.

2. Favoriser le développement du langage et l'accès au lexique

Le langage est une compétence fondamentale dont l'acquisition débute bien avant que l'enfant ne parle. Dès les premiers mois, il est exposé à des sonorités, à des rythmes, à des structures grammaticales, qu'il va progressivement intégrer. La lecture d'albums jeunesse joue ici un rôle majeur : elle constitue une exposition régulière à une langue riche, variée et expressive.

Contrairement à la langue du quotidien, souvent fonctionnelle et rapide, la langue du récit est imagée, structurée, musicale. Elle mobilise des tournures inhabituelles, des expressions idiomatiques, des répétitions rythmiques, qui captivent l'attention de l'enfant et stimulent ses aires cérébrales du langage. Ces éléments favorisent l'activation de la mémoire verbale, la compréhension syntaxique et l'acquisition lexicale.

Les enfants qui bénéficient de lectures régulières présentent souvent un vocabulaire plus étendu, une meilleure capacité à structurer leurs phrases et une plus grande aisance à l'oral. Ce développement langagier précoce est aujourd'hui identifié comme un prédicteur clé de la réussite scolaire future.

3. Permettre une exploration sensorielle et motrice

Les livres pour tout-petits sont conçus pour solliciter une multitude de canaux sensoriels. Livres en tissu, livres à volets, livres sonores ou tactiles, albums cartonnés avec reliefs ou textures… chaque format propose une expérience sensorielle complète. Le jeune enfant découvre, manipule, explore avec ses mains, ses yeux et parfois même sa bouche.

Cette exploration développe la motricité fine, la coordination œil-main, et initie à la manipulation délicate d'un objet culturel. Apprendre à tourner une page, à pointer un personnage, à soulever un rabat ou à effleurer une matière contribue à la structuration du geste, à la prise d'initiative et à l'autonomie.

L'objet-livre devient ainsi un compagnon d'apprentissage, un outil de découverte et de plaisir. En associant la lecture à une expérience sensorielle positive, vous créez un climat propice à l'éveil global de l'enfant.

4. Structurer la pensée et construire du sens

La compréhension d'un récit demande à l'enfant de mobiliser plusieurs compétences cognitives : identifier une séquence logique, anticiper la suite, faire des liens entre des événements, retenir des informations, comparer des situations… En écoutant une histoire, il apprend progressivement que les choses ont un début, un déroulement et une fin. Il comprend les notions de cause et de conséquence, de temporalité, de transformation.
Ces compétences sont à la base de ce que l'on appelle la « fonction symbolique » : la capacité à se représenter mentalement une situation, un personnage, une action. Cette fonction, qui émerge entre 18 mois et 3 ans, est essentielle pour entrer ensuite dans les apprentissages scolaires, notamment dans la compréhension de consignes, la résolution de problèmes ou la capacité à raisonner.

Lire avec l'enfant, c'est donc aussi l'accompagner dans la structuration de sa pensée, en lui offrant des outils cognitifs pour donner du sens au monde qui l'entoure.

5. Stimuler l'imaginaire et offrir des représentations du monde

Les albums jeunesse sont autant de fenêtres ouvertes sur des univers symboliques, poétiques ou réalistes. Ils permettent à l'enfant de découvrir des cultures, des environnements, des modes de vie, mais aussi des émotions, des conflits, des situations de changement. À travers les histoires, l'enfant peut s'identifier, se projeter, se rassurer ou se confronter à des thématiques complexes (peur, séparation, colère, naissance, maladie…).

Le livre devient un support de médiation : il met à distance des vécus parfois difficiles, permet d'en parler, d'y réfléchir, de les rejouer mentalement. Il offre des représentations rassurantes et structurantes, tout en développant la pensée abstraite, l'humour, le second degré.

L'imaginaire de l'enfant est ainsi nourri, stimulé, valorisé. Ce développement de la pensée créative est reconnu aujourd'hui comme un facteur de résilience, d'adaptabilité et de curiosité intellectuelle.

Comment lire avec un jeune enfant ?

Quand lire ?

À tout moment… pourvu que l'adulte soit réellement disponible, physiquement et mentalement. Le rituel du coucher reste un moment privilégié, mais d'autres temps de la journée peuvent s'y prêter : au réveil, après un repas, en temps calme, dans les transports, ou lors d'attentes. La régularité est plus importante que la durée : quelques minutes suffisent, si elles sont investies avec attention.

Comment lire ?

Avec plaisir et simplicité. L'enfant est sensible à votre intonation, à votre regard, à vos émotions. Vous pouvez moduler votre voix, mimer, prendre des pauses, nommer ce que vous voyez ensemble. Certains enfants écouteront l'histoire dans son intégralité, d'autres sauteront des pages, reviendront en arrière, ou voudront la relire immédiatement. Ces attitudes sont normales et doivent être respectées : elles traduisent l'appropriation du récit.

Comme dans les établissements d'accueil du jeune enfant, chez les assistants maternels aussi, les livres sont au cœur de leur projet éducatif.

Chez les professionnels de la petite enfance, les livres sont des outils pédagogiques à part entière. Ils sont accessibles librement, et intégrés aux temps d'éveil.

L'activité de la lecture chez l'assistant maternel poursuit plusieurs objectifs

- Favoriser l'éveil langagier et cognitif : en proposant des lectures régulières adaptées à l'âge et aux capacités de chaque enfant.
- Soutenir la compréhension du monde : en abordant des thématiques proches du vécu des enfants (arrivée d'un bébé, déménagement, colère, propreté…).
- Renforcer les interactions sociales : en encourageant les enfants à commenter, questionner, raconter eux-mêmes.
- Lutter contre les inégalités : en garantissant un accès équitable à la culture écrite, quelle que soit l'origine sociale ou linguistique de la famille.

Les professionnels d'accueil à domicile jouent ainsi un rôle déterminant dans la démocratisation culturelle et l'égalité des chances. Offrir chaque jour la possibilité d'écouter une histoire, c'est donner à chaque enfant les clés d'un avenir riche en apprentissages et en ouverture au monde.

Quelques conseils concrets pour enrichir l'expérience de lecture :

- Choisissez des livres adaptés à l'âge de l'enfant : avec peu de texte, des images claires, et une structure répétitive.
- N'hésitez pas à relire plusieurs fois les mêmes livres : la répétition est rassurante et essentielle à la mémorisation.
- Variez les types de récits : imagiers, histoires courtes, comptines, récits humoristiques, contes classiques…
- Soyez à l'écoute des réactions de l'enfant : ses regards, ses gestes, ses mimiques sont autant d'indices de compréhension et d'intérêt.
- Posez des questions ouvertes : *« Que fait ce personnage ? », « Et toi, que ferais-tu ? », « Qu'est-ce qu'il ressent à ton avis ? »*
- Intégrez la lecture dans vos routines, même quelques minutes par jour.

Quelques astuces concrètes

- Installez un coin lecture avec quelques livres accessibles à l'enfant.
- Proposez une lecture par jour, même très courte.
- Alternez livres choisis par vous et livres choisis par lui.
- Ne forcez pas à écouter jusqu'à la fin : le plaisir prime.
- Créez ensemble vos histoires, en regardant simplement les images.
- Parlez autour du livre : « Tu crois qu'il a peur ? », « Toi aussi tu as un doudou ? », « Il ressemble à qui, ce papa ? »

En résumé :

Lire avec l'enfant, c'est lui offrir bien plus qu'une histoire. C'est :

- Nourrir son développement neurologique,
- Enrichir son langage
- Stimuler sa curiosité et son imaginaire,
- Structurer sa pensée et ses repères,
- Construire un lien fort et sécurisé,
- Lui offrir un accès au monde… depuis vos bras.
- Et lui transmettre un plaisir durable et émancipateur.

Chaque livre parcouru est un cadeau, une trace dans sa mémoire affective, un pas de plus vers l'autonomie, la culture et l'humanité.

Devine combien je t'aime, Sam McBratney
« C'est l'heure d'aller dormir. Petit Lièvre Brun attrape les longues oreilles de Grand Lièvre Brun et ne les lâche plus. Devine combien je t'aime, dit-il » Un livre pop-up magnifique pour un tendre moment en famille.

Mon grand imagier à toucher, aux éditions Milan.
Pour les tout-petits, un livre vraiment résistant (!), coloré… Les différentes textures à toucher sont étonnantes et très bien réalisées (la pâte à tartiner collante, l'éponge rugueuse…)

Au lit, petit monstre ! par Mario Ramos
Un livre plein d'humour pour parler des rituels du coucher qui durent et s'étendent !

Il y a une maison dans ma maman, Giles Andreae
Pour annoncer un heureux événement ! Un joli livre qui décrit l'évolution de la grossesse et l'arrivée de bébé de manière à la fois pragmatique et rassurante. A garder en mémoire !

A ce soir, Jeanne Ashbé
Sam et Léa sont déposés à la crèche par leurs parents le matin. On suit leurs activités de la journée : jeux, repas, sieste, goûter… jusqu'à l'heure où les parents viennent les rechercher. Rassurant, c'est LE livre pour évoquer le quotidien de votre enfant avec lui !

Rouge et Bleu, Par Mélanie Grenier
Rouge et Bleu sont amoureux. Une histoire simple et belle pour évoquer avec vos enfants la différence, l'inclusion. Un vrai coup de cœur !

Notre sélection de livres pour parler de la séparation

A ce soir ! *de Jeanne Ashbé*
A tout à l'heure ! *de Thierry Bedouet*
Un peu perdu *de Chris Haughton*
Bébés chouettes *de Martin Waddell et Patrick Benson*
Maman est là quoiqu'il arrive *de Débi Gliori*

Le Complément de Libre Choix du Mode de garde évolue

Le **complément de libre choix du mode de garde** (**CMG**) « emploi direct » évolue en 2025, au bénéfice des familles les plus modestes ou ayant des besoins de garde importants. Il s'adresse aux familles ayant des **enfants entre 0 et 6 ans**, aux **familles monoparentales** et à celles **en résidence alternée**.

A SAVOIR

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) « emploi direct » permet de **financer une partie des dépenses liées à la garde d'enfants**, lorsque la famille a recours à un **assistant maternel** ou à un **garde d'enfants à domicile**.

La réforme du complément de libre choix du mode de garde « emploi direct » s'inscrit dans le cadre du service public de la petite enfance. Elle vise à mieux prendre en compte les besoins des familles et à renforcer les aides à destination des familles monoparentales. Elle comprend trois volets :

1. un nouveau mode de calcul prenant en compte la situation réelle de la famille : les ressources, la composition du foyer, le type de mode d'accueil et le nombre d'heures (entrée en vigueur à partir du 1er septembre 2025) ;

2. l'extension CMG « emploi direct » aux enfants âgés de 6 à 12 ans à la charge des familles monoparentales (entrée en vigueur à partir du 1er septembre 2025) ;

3. l'ouverture du droit CMG « emploi direct » à chacun des deux parents en cas de résidence alternée de l'enfant (lorsque le temps de résidence est partagé entre les deux parents), dès lors qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité à la prestation (entrée en vigueur à partir du 1er décembre 2025).

MODALITES DE CALCUL

À compter du 1er septembre 2025, la nouvelle formule du calcul du CMG prendra en compte la situation réelle des familles :

Le nombre d'enfants

Avec ce nouveau barème, le CMG sera calculé en fonction du nombre d'enfants. Ce qui signifie que plus la famille est nombreuse, moins la part des revenus consacrée à l'accueil d'un enfant sera élevée.

Les revenus de la famille

La part de CMG versée à chaque famille sera calculée en fonction de ses revenus. Une famille ayant des revenus modestes percevra donc un montant plus élevé de CMG qu'une famille ayant des revenus plus élevés. À besoin de garde équivalent, le reste à charge sera donc plus faible pour une famille modeste que pour une famille aux revenus plus élevés.

La prise en compte de chaque heure d'accueil

Le nouveau mode de calcul s'adaptera dorénavant au nombre d'heures d'accueil dont les familles ont besoin. En fonction du nombre d'enfants et des revenus mensuels, chaque heure d'accueil représentera le même montant, que les parents aient besoin d'un petit ou d'un grand nombre d'heures d'accueil.

La réforme du mode de calcul du CMG supprime la distinction entre les enfants âgés de 0 à 3 ans et ceux âgés de 3 à 6 ans. Ainsi, le mode de calcul sera le même quel que soit l'âge de l'enfant.

Changements pour les bénéficiaires actuels à partir du 1er septembre 2025

Pour les foyers déjà bénéficiaires du CMG avant la réforme ayant des ressources modestes et des besoins d'accueil importants, si la modification du calcul du CMG conduit à une réduction de son montant pour une même dépense d'accueil, **un complément transitoire** pourra être versé pour éviter des variations importantes des dépenses restant à la charge des parents. La somme du CMG et du complément transitoire ne peut dépasser 90 % du coût total de l'accueil.

Son versement sera automatique, il n'y aura aucune démarche à effectuer.

Extension de la prestation jusqu'aux 12 ans de l'enfant pour les familles monoparentales à partir du 1er septembre 2025

Les familles monoparentales pourront bénéficier du CMG jusqu'aux 12 ans de l'enfant dans les mêmes conditions que les enfants âgés de 0 à 6 ans.

Ouverture du droit à la prestation en cas de résidence alternée, aux deux parents à partir du 1er décembre 2025

En cas de résidence alternée de l'enfant, chacun des deux parents pourra bénéficier du droit au CMG dès lors qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité à la prestation. Si les parents sont éligibles à la prestation « allocations familiales », le CMG sera versé à chaque parent **uniquement si le partage de cette dernière a été mis en place préalablement.**

Plus d'infos sur www.solidarites.gouv.fr

Les consignes positives

Pour un enfant, les règles sont importantes, car elles lui indiquent ce qui est attendu de lui et ce qu'il lui est permis ou non de dire ou de faire. Pour qu'il respecte les consignes, il faut toutefois qu'il les comprenne et qu'il ait envie de collaborer. La façon dont l'adulte formule ses consignes est donc importante.

Pourquoi privilégier les consignes positives?

L'utilisation de consignes positives permet de guider le tout-petit pour qu'il fasse ce que vous attendez de lui, sans attirer son attention sur ce qu'il ne doit pas faire. Indiquer à l'enfant vos attentes de façon positive et calme ainsi que lui montrer l'exemple l'aide à comprendre ce qu'il doit faire, en plus de favoriser son estime de soi.

Comme les consignes positives dirigent l'attention sur le comportement souhaité, elles sont plus faciles à respecter pour l'enfant, qui peut encore avoir de la difficulté à se contrôler pour respecter un interdit. En effet, le mécanisme qui est censé empêcher un enfant de poser un geste interdit (inhibition) se développe très lentement dans le cerveau.

Le fait de s'opposer aux limites est toutefois normal pour un tout-petit, surtout de 2 à 4 ans, car cela lui permet de s'affirmer. Un enfant de cet âge peut donc avoir encore plus envie de faire quelque chose qu'il ne devrait pas, surtout si son attention est attirée sur cet interdit par une consigne négative (ex. : « ne cours pas », « ne crie pas », « ne mange pas avec tes doigts »).

Il est normal de devoir rappeler souvent les consignes au tout-petit, qu'elles soient positives ou négatives.

De plus, lorsque vous formulez une consigne de façon négative, vous mettez l'accent sur ce que l'enfant fait mal. Si vous avez souvent recours aux consignes négatives, le tout-petit peut avoir l'impression qu'il ne fait rien de bien et en venir à croire qu'il n'est pas compétent. Il pourrait alors avoir moins envie de collaborer par la suite.

Si l'enfant a moins de 2 ans, comprendre ce que signifie l'expression « ne pas » dans une consigne (ex. : « ne touche pas à cette plante ») lui demande plus d'effort. Les consignes positives sont alors plus faciles à comprendre que les consignes négatives, car elles disent clairement au tout-petit ce qu'il doit faire (ex. : « marche lentement », « parle tout bas », « utilise ta cuillère »). À l'opposé, les consignes négatives lui indiquent seulement ce qu'il ne doit pas faire, mais sans mentionner ce qui est attendu de lui. L'enfant doit alors déduire ce qu'il doit faire, ce qui n'est pas toujours simple pour lui.

Exemples de consignes positives

- « Marche comme une petite souris » plutôt que « Ne fais pas tant de bruit »
- « Cette porte reste fermée » plutôt que « N'ouvre pas cette porte »
- « Tu peux jouer avec ceci » plutôt que « Ne touche pas à mon ordinateur »
- « Assieds-toi sur le divan » plutôt que « Ne saute pas sur le divan »
- « Dépose ton jouet sur le plancher » plutôt que « Ne lance pas ton jouet ».

Source : www.naitreetgrandir.com ».

Toujours nécessaires les consignes?

Lorsque le comportement de l'enfant est inadéquat, il n'est pas toujours nécessaire d'intervenir en y faisant référence. Au lieu de donner une consigne liée au comportement inapproprié, vous pouvez essayer d'orienter l'attention du tout-petit vers une autre activité plus positive (ex. : « Viens t'asseoir près de moi et je vais te lire une histoire » ou « Viens dessiner à la table pendant que je prépare le souper »). Il est ainsi parfois préférable de simplement ignorer le comportement afin de ne pas mettre l'accent sur l'interdit, en particulier lorsque vous avez l'impression que l'enfant cherche votre attention d'une façon inadéquate (ex. : en faisant un bruit répétitif).

Certains interdits sont essentiels

Il n'est pas possible ni souhaitable de formuler toutes vos consignes de façon positive. L'enfant a besoin de certains interdits pour empêcher des gestes inacceptables ou des comportements qui compromettent sa sécurité. Il s'agit de bien choisir ces interdits, car lorsqu'ils sont moins nombreux, ils ressortent des autres consignes. L'enfant comprend alors mieux leur importance.

Ainsi, il est important par exemple de dire au tout-petit de ne pas jouer dans la rue et de ne pas taper un ami. Expliquez-lui pourquoi et dites-lui ce qu'il doit faire à la place (ex. : rester dans la cour, vous tenir la main) ou enseignez-lui d'autres façons de régler ses conflits avec les autres.

Évitez toutefois d'utiliser un ton anxieux ou colérique pour les consignes négatives visant à protéger l'enfant (ex. : « Ne traverse pas la rue sans moi! »). Si elles sont souvent répétées, elles pourraient créer du stress chez l'enfant, qui pourrait alors commencer à s'opposer ou à se soumettre et ne plus rien oser faire. Il est par ailleurs possible d'être clair et ferme sans pour autant crier.

Quand les consignes négatives sont trop nombreuses dans une journée, l'enfant a tendance à ne plus accorder d'importance aux interdits ou à se mettre à s'opposer d'avantage (plus vous dites non, plus l'enfant le dira aussi!).

Pourquoi l'enfant ne vous écoute-t-il pas toujours?

Voici certaines raisons qui peuvent expliquer qu'un tout-petit ne vous écoute pas, peu importe le type de consignes utilisées.

- **Il n'était pas attentif.** Assurez-vous que l'enfant vous regarde quand vous lui parlez. Donnez-lui aussi une seule consigne à la fois.
- **Il est encore incapable de prévoir les conséquences de ses gestes, surtout avant l'âge de 2 ans.** Répéter un geste interdit lui permet de bien comprendre sa portée. Lorsqu'il refait ce geste, il peut vous regarder dans les yeux. Il cherche alors à mesurer les conséquences de celui-ci, ce qui inclut votre réaction.
- **Il teste les limites.** Dans ce cas, faites preuve de constance. Sinon, l'enfant risque de moins vous écouter s'il sait que vous finissez par faire à sa place ce que vous lui avez demandé ou que vous laissez faire. L'opposition, qui est normale chez les tout-petits, diminue en général avec le temps, la constance et un nombre limité de consignes. Trop de consignes négatives alimentent toutefois l'opposition.
- **Il cherche de l'attention, même si elle est négative.** Prenez le temps de passer régulièrement des moments seul à seul avec l'enfant. Il aura plus tendance à vous écouter par la suite.
- **Il a faim, il est fatigué ou il est malade.** Dans ces situations, il est normal que l'enfant écoute moins bien.
- **Il veut éviter de faire une tâche qu'il n'aime pas, comme ranger ses jouets.** Pour le motiver, incitez l'enfant à faire les choses d'une manière plus amusante, en chantant, par exemple.

À retenir :

Les consignes positives sont plus faciles à comprendre et à respecter pour un tout-petit de moins de 2 ans. De plus, elles favorisent son estime de soi.

- Le contrôle de soi, nécessaire au respect des consignes, se développe très lentement dans le cerveau. Pour cette raison, il est plus facile d'attirer l'attention sur un comportement souhaité que de mettre un frein à un comportement interdit.

Certaines règles ne peuvent toutefois pas être formulées de façon positive. C'est le cas des interdits concernant la sécurité de l'enfant, par exemple.

Les temps forts de l'année

La matinée sophrologie
(Novembre 2024)

La matinée récréative de Noël
(Décembre 2024)

La semaine nationale de la petite enfance
(Mars 2025)

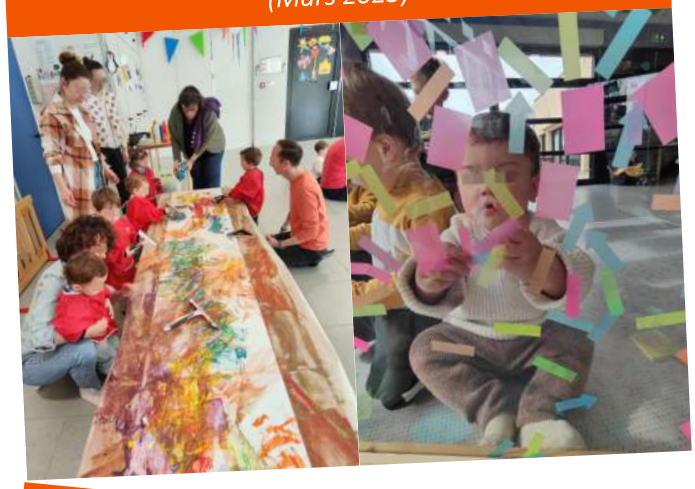

La matinée Snoezelen
(partenariat RPE/LAEP) *(Mars 2025)*

La matinée parentalité
(Avril 2025)

La kermesse des Relais
(Juin 2025)

La fête de l'été du PEJ
(Juin 2025)

La fiesta Boom Boom
(Juillet 2025)

C'est l'heure De la recette !

Tarte aux carottes et cumin

MATÉRIEL

- ☐ cuit-vapeur (ou panier vapeur)
- ☐ mixeur
- ☐ saladier
- ☐ moule à tarte
- ☐ ramequin (pour la recette dès 9 mois)
- ☐ boîte hermétique avec couvercle

INGRÉDIENTS

Pour la pâte à tarte

- ☐ 200 g farine
- ☐ 80 mL huile(s) végétale(s)
- ☐ 80 mL eau chaude

Pour la garniture

- ☐ 1 kg carotte(s)
- ☐ 4 oeuf(s)
- ☐ 2 c. à café cumin (en poudre)

INSTRUCTIONS

1. **Préparer la pâte à tarte.** Dans un tupperware, verser : 200g de **farine** + 80mL d'**huile** + 80mL d'**eau chaude**. Fermer le couvercle et secouer énergiquement (horizontalement puis verticalement) jusqu'à obtention d'une pâte. Rassembler la pâte pour former une boule et réserver au réfrigérateur.

2. Laver, éplucher et couper les **carottes** en rondelles. Cuire les carottes à la vapeur (environ 20 minutes).

3. Préchauffer le four à 200°C.

4. Etaler la **pâte à tarte** avec un rouleau à pâtisserie, et déposer dans le moule à tarte. Piquer avec une fourchette, et mettre à pré-cuire au four jusqu'à ce que la pâte commence à dorer.

5. Lorsque les **carottes** sont cuites, mixer les carottes jusqu'à obtention d'une purée lisse.

6. *Prélever la purée pour le plat de bébé (instructions ci-dessous).*

7. Mélanger la purée de carottes avec 4 **oeufs** et 2 c. à café de **cumin** en poudre.

8. Lorsque la pâte est pré-cuite, verser l'appareil de purée de carottes dans le moule.

9. Enfourner pour 30 minutes de cuisson.

Adaptation pour bébé :

<u>Dès 4/6 mois</u> :
Prélever environ 100 gr de purée, et si besoin dé-layer avec un peu d'eau pour la rendre plus lisse. Ajouter 1 c à c d'huile végétale.

<u>Dès 6 mois</u> :
Mélanger 120 à 150 gr de purée de carottes avec 1 c à c d'huile végétale et 1 belle pincée de cumin.

<u>Dès 9/12 mois</u> :
Mélanger 1/2 œuf battu + 1 c à soupe de farine + 120 gr de purée de carottes + 1 belle pincée de cumin. Verser dans un petit ramequin (compatible pour le four). Enfourner ensuite avec la tarte (pour 15 minutes de cuisson). L'autre moitié de l'œuf servira à la préparation de l'appareil à tarte.

Source : www.cuisinez-pour-bebe.fr

Idée de bricolage

Citrouilles d'Halloween en empreintes de pomme

Source : www.mamansurlefil.fr

Matériel :

- 1 demie-pomme (de préférence gâtée)
- 1 pinceau
- 1 feutre noir
- De la peinture orange
- De la peinture verte
- Une feuille blanche ou de couleur
- Une assiette en carton

Étape 1
Prendre une pomme et la couper en deux pour s'en servir comme tampon.

Étape 2
Tremper la demie pomme dans la peinture orange et la poser sur la feuille.

Étape 3
Dessiner la queue de la pomme en vert avec le pinceau ou le doigt.

Étape 4
Une fois le dessin sec, dessiner les yeux, la bouche et le nez au feutre noir. Il est également possible, pour les plus grands, de découper ces éléments dans une feuille de papier noir et de venir les coller sur la citrouille.

Quelques Références

Livres / Magazines / Jeux / Sorties / Vidéos

Le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant

Disponible sur le site www.solidarite.gouv.fr

Adapté à la réalité du terrain et fondé sur le dernier état des connaissances en matière d'éducation et de développement du jeune enfant, ce référentiel a été conçu de manière plurielle, en croisant les regards des professionnels avec ceux de la recherche. Élaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du secteur sous le pilotage de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), le Référentiel national de qualité de l'accueil du jeune enfant est publié ce 02 juillet 2025

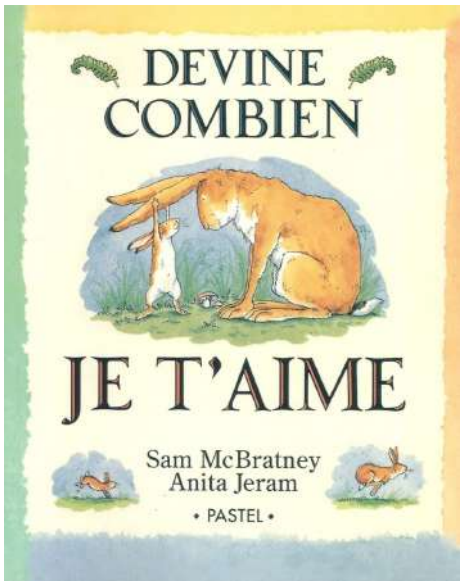

Devine combien je t'aime

Sam McBratney (Auteur), Anita Jeram (Illustrations)

Avant d'aller dormir Petit Lièvre Brun demande à Grand Lièvre Brun "Devine combien je t'aime". "Je t'aime grand comme ça", dit-il en écartant les bras... Et chacun mesure à tour de rôle son affection, à travers toutes sortes d'acrobaties que parents et enfants (moins de trois ans et plus) peuvent reproduire ensemble. Illustrée de dessins aux couleurs pastel, l'histoire est conçue un peu comme une nouvelle avec une chute pleine de poésie...